



PLAN DE GESTION RELATIF AU PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS CSDL - SERL

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE SCOLARITÉ UNIVERSITAIRE
ANNÉE 2018



Nom de l'enseignante ou de l'enseignant : _____

Téléphone : _____ Numéro matricule CSDL : _____

Lieu de travail (école ou centre) : _____

Statut : régulier
 temps partiel Période de prestation de travail : de _____ à _____
 taux horaire FP ou EA
 nombre d'heures d'enseignement du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018 _____
 du 1^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2018 _____

Premier cycle

SESSION	UNIVERSITÉ	SIGLE DES COURS								NOMBRE DE CRÉDITS	MONTANT PAYÉ	RÉSERVÉ AU COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT MONTANT ALLOUÉ
Hiver 2018												
Printemps 2018												
Été 2018												
Automne 2018												

Deuxième ou troisième cycle

SESSION	UNIVERSITÉ	SIGLE DES COURS								NOMBRE DE CRÉDITS	MONTANT PAYÉ	RÉSERVÉ AU COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT MONTANT ALLOUÉ

Signature de l'enseignante ou de l'enseignant

Date

Pour être remboursé :

Votre réclamation doit être soumise aux Services éducatifs, secteur jeunes **au plus tard le 1^{er} avril**
 Le remboursement ne sera effectué qu'à la suite de la réception du relevé de notes attestant la réussite de vos cours.

TRANSMETTRE PAR COURRIER INTERNE AU COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT
SERVICES ÉDUCATIFS, SECTEUR JEUNES